

**Question écrite n° 08130 de M. Philippe Madrelle  
(Gironde - SOCR)**

**publiée dans le JO Sénat du 13/12/2018 - page 6358**

M. Philippe Madrelle attire l'attention de Mme la ministre des sports sur la dégradation de l'enseignement en éducation physique et sportive (EPS) alors que de récentes études alertent sur le nécessaire développement de la pratique sportive dès le plus jeune âge pour lutter contre la sédentarité et l'addiction aux écrans. Les suppressions de postes annoncés dans le projet de loi de finances ne feront qu'aggraver les conditions d'enseignement de cette discipline alors que les enseignants d'EPS doivent faire face à l'augmentation des effectifs par classe. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'elle compte prendre afin d'assurer un recrutement de professeurs en EPS afin que l'ensemble des collégiens et lycéens puissent bénéficier d'un enseignement sportif de qualité.

En attente de réponse du Ministère des sports